

## La lettre de la Communauté de Communes Ventadour-Égletons- Monédières

### EVOLUTION DE LA COLLECTE DU TRI

La Communauté de Communes investit pour développer les points d'apport volontaire. Explications.

P2

### VOIES VERTES PÂLES

Le département de la Corrèze a créé un nouveau concept : les voies vertes pâles. On vous explique.

P4

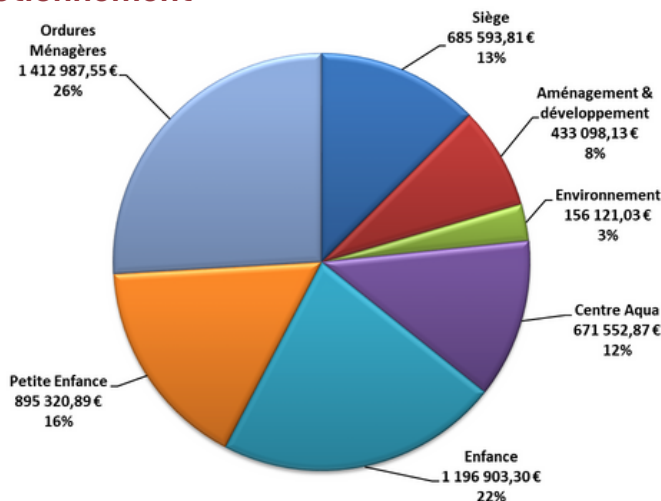
### VOILÀ L'ÉTÉ

L'été est là et le territoire est propice à de nombreuses activités. Découvrez notre page spéciale.

P4

### BUDGET 2025

#### Fonctionnement



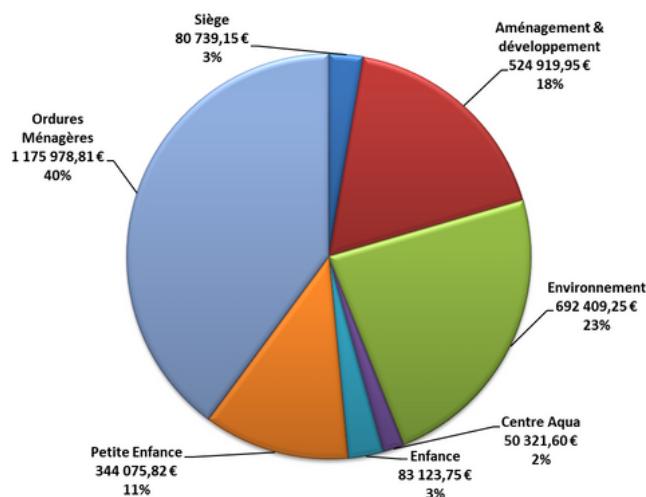
### LA CRÈCHE "A PETITS PAS"

La crèche a été inaugurée en mai. Retour en images.

En savoir plus - Page 3

Le montant des dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2025 affectées à l'exercice des compétences opérationnelles de la Communauté de Communes, tous budgets confondus, s'élève à 5 451 477€.

#### Investissement



Le montant des dépenses prévisionnelles d'investissement 2025 affectées à l'exercice des compétences opérationnelles de la Communauté de Communes, tous budgets confondus, s'élève à 2 951 568€.

Elles comprennent notamment :

- les investissements liés au développement du tri sur le territoire ;
- la finalisation des travaux de la crèche ;
- l'aménagement des cours d'eau et des sentiers de randonnée ;
- la finalisation du schéma directeur d'eau potable ainsi que l'étude de transfert des compétences eau et assainissement ;
- les aides au développement économique et à l'habitat ;
- la réalisation d'un schéma directeur cyclable ;
- ou encore le lancement du projet d'aménagement d'un Espace de Coworking sur le site de l'ancienne école des combes.



## VERS UN NOUVEAU MODE DE GESTION DES DÉCHETS



À partir du 1er octobre, la gestion des déchets sur notre territoire connaîtra un changement significatif avec le déploiement de nouveaux points de collecte des emballages, du papier et du verre et la fin du ramassage des sacs jaunes en porte-à-porte. Actuellement, 37 colonnes jaunes pour les emballages sont disponibles, mais demain, ce nombre passera à 131, complété par 26 nouvelles colonnes vertes pour le verre et 15 colonnes bleues pour le papier. Ainsi, 131 colonnes de tri seront implantées sur

notre territoire, 78 pour le verre et 54 pour le papier. Ces investissements sont financés par l'État (DSIL-CRTE et DETR) à hauteur de 240 000€ et par Citéo à hauteur de 111 441€.

L'objectif principal de cette transition vise à réduire le poids des déchets incinérables, qui permettra de diminuer ainsi les émissions de gaz polluants et toxiques, l'empreinte carbone, et le coût à l'incinération pour la collectivité. Les nouveaux points de proximité et Points d'Apport Volontaires ont été implantés en concertation avec toutes les communes, stratégiquement placés près des lieux d'habitation ou sur les trajets habituels des habitants pour en faciliter l'accès.

Le déploiement de ces dispositifs sera accéléré pendant l'été pour une mise en œuvre définitive au 1er octobre. Ce nouveau schéma entraînera l'arrêt du ramassage des sacs jaunes en porte-à-porte à compter du 30 septembre 2025. Pour accompagner les résidents dans cette transition, l'application "Guide du Tri" de Citéo proposera une carte opérationnelle au plus tard le 30 septembre, permettant de faciliter le tri et de géolocaliser des PAV et les points de proximité.

Cette initiative marque une étape importante vers une gestion des déchets plus durable, incitant chaque habitant à participer activement à la réduction de l'impact environnemental.

## LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

La Communauté de Communes invite les particuliers et les professionnels à déposer à la déchetterie les déchets non collectés avec les ordures ménagères. Ces déchets ainsi récupérés sont ensuite acheminés vers des filières de recyclage et de traitement.

La déchetterie peut accueillir plus de 25 types de déchets variés (déchets verts, bois, métaux, huiles, ampoules, appareils électriques, matériels defectueux, jouets, textiles, ...). Un partenariat avec Emmaüs a été noué afin de récupérer du matériel qui aura une seconde vie en réemploi via l'association. Un guide a été édité par la collectivité afin de pouvoir préparer au mieux sa visite. Il est distribué sur place et disponible sur le site [www.cc-ventadour.fr](http://www.cc-ventadour.fr).

Déchetterie intercommunale (Les Chaux, RD16, Rosiers d'Egletons). ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. La déchetterie est fermée les lundis, dimanches et les jours fériés.

Tel : 05 55 93 35 01 / 06 08 63 71 53



## PROPRIÉTAIRE DE MEUBLÉ DE TOURISME : PENSEZ À LA TAXE DE SÉJOUR

Les propriétaires de meublés de tourisme doivent s'acquitter de la taxe de séjour. Pour cela, une déclaration obligatoire est à déposer dans la mairie de la commune du bien concerné. En cas d'oubli, une amende de 450€ peut être appliquée. Le classement en meublé de tourisme de 1 à 5 étoiles est facultatif mais avantageux. Il offre un abattement fiscal plus important et une meilleure visibilité auprès des voyageurs.

Renseignements : Office de Tourisme Ventadour-Égletons-Monédières - 05 55 93 04 34

## LA CRÈCHE “À PETITS PAS” : UN INVESTISSEMENT ESSENTIEL POUR L'AVENIR DES ENFANTS



Samedi 24 mai 2025, la Communauté de Communes Ventadour-Égletons-Monédières a inauguré la crèche rénovée d'Egletons, désormais baptisée "La crèche à Petits Pas". Cet événement a réuni les partenaires institutionnels, les artisans ayant participé aux travaux, les familles et les agents autour d'un projet emblématique pour le territoire.

Charles FERRÉ, président de la Communauté de Communes été entouré de Marion LE SAVOUROUX, représentante de l'État, Pascal COSTE, président du Conseil Départemental, Philippe BRUGERE, suppléant du

député de la Corrèze, Marie-Claude CARLAT, Vice-présidente de la CAF de la Corrèze, et de Guy LARONDE, Président de la caisse locale du Crédit Agricole. La cérémonie a débuté par la traditionnelle découpe du ruban, suivie d'une visite des nouveaux locaux. Ces derniers, modernisés et agrandis, permettent désormais d'accueillir 30 enfants dans des conditions optimales, répartis en deux unités de vie distinctes favorisant un accompagnement individualisé.

Ce projet, d'un coût total de 556 500 euros, a été rendu possible grâce à une collaboration financière multiple : l'État (90 000€), le Conseil départemental de la Corrèze (85 200€), la CAF de la Corrèze (232 500€), et le Crédit Agricole (10 000€) qui ont contribué de façon significative, permettant un financement à hauteur de 75% de l'investissement. Les travaux, conduits par Mme LANGEAU, architecte, ont transformé la structure en un espace favorisant l'éveil et l'épanouissement des enfants, incluant une salle d'activité et un espace snoezelen (salle spécialement conçue pour offrir une expérience multisensorielle apaisante et stimulante).



La crèche, initialement construite entre 1997 et 1998, avait déjà fait l'objet d'une première restructuration entre 2012 et 2013. Les nouveaux aménagements répondent aux besoins croissants en matière de garde d'enfants et aux exigences réglementaires actuelles, offrant également un cadre de travail amélioré pour les professionnelles de la petite enfance.

Ce projet illustre l'engagement de la Communauté de Communes à offrir des services de qualité aux familles et à renforcer l'attractivité du territoire. Le nom "À Petits Pas", choisi de manière participative, symbolise la croissance et l'accompagnement bienveillant des enfants.

Les travaux extérieurs, incluant l'engazonnement et l'installation d'une structure de jeu, ont finalisé l'équipement. Cette nouvelle réalisation pour la petite enfance confirme l'importance que la collectivité accorde à la vie des familles sur notre territoire.

## UNE BELLE DYNAMIQUE POUR LE SALON DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PRODUCTEURS LOCAUX



Samedi 24 mai, l'Espace Ventadour a accueilli le 4ème Salon du Commerce, de l'Artisanat et des Producteurs Locaux, organisé par la Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières. Plus de 50 exposants et près de 500 visiteurs ont célébré la diversité et la qualité des produits locaux. Cet événement a permis de renforcer les liens entre artisans, commerçants et les clients du territoire, mettant en lumière le savoir-faire régional. Les retours positifs soulignent le succès de cette journée dédiée à l'économie locale.



## DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES POUR LE VÉLO

Le développement de la pratique du vélo est un enjeu de mobilité, de développement durable et de développement touristique pour les territoires. Le Conseil Départemental de la Corrèze, en charge de la voirie et du tourisme, a décidé de mettre en œuvre un programme innovant : les Voies Vertes Pâles. Il s'agit d'itinéraires multi-usages adaptés aux cyclistes, piétons et véhicules motorisés, favorisant une coexistence sécurisée sans nécessiter de nouvelles infrastructures lourdes. Elles utilisent les routes existantes avec une signalétique adaptée : horizontale (au sol) et verticale (panneautique). Ces voies améliorent la mobilité quotidienne et relient les espaces de vie, de travail et de loisirs, valorisent également le patrimoine touristique et culturel local.



Pour notre territoire, les points reliés sont le collège d'Égletons, le lac du Deiro, le lac de la Valette, l'étang de Maurianges, le Suc au May, le Musée du Président, le Château de Ventadour, le plan d'eau du Vendahaut et le Viaduc des Rochers Noirs.

## UN ÉTÉ RICHE DE 1000 ACTIVITÉS



Cet été, le territoire propose une multitude d'activités estivales. Le Château de Ventadour, avec son camp médiéval, plonge les visiteurs dans une atmosphère historique unique. Les visites guidées du Viaduc des Rochers Noirs, assurées par le Pays d'Art et d'Histoire et l'Office de Tourisme, offrent une exploration fascinante de ce monument emblématique. L'Estival des Savoir-Faire met en lumière les producteurs locaux. Enfin, le Musée du Président Jacques Chirac propose deux nouvelles expositions captivantes, enrichissant ainsi l'offre culturelle de l'été. De nombreuses autres manifestations et activités seront organisées tout au long de l'été. Le programme est à retrouver sur le site de l'office de tourisme :

**[www.tourisme-egletons.com](http://www.tourisme-egletons.com)**.

## EXPLOREZ LE TERRITOIRE AVEC RANDO MILLEVACHES



Avec l'arrivée des beaux jours, la Communauté de Communes vous invite à découvrir l'application Rando MilleVaches pour vos balades. Elle propose 43 randonnées pédestres et 10 circuits VTT sur l'ensemble de notre territoire.

Avec plus de 14 000 consultations, l'application fournit des détails sur les itinéraires, le patrimoine, et les points de vue, ainsi que des options de stationnement. Les traces GPX ou KML peuvent être téléchargées pour les intégrer à un appareil GPS.

Pour plus d'informations, visitez **[www.rando-millevaches.fr](http://www.rando-millevaches.fr)** ou téléchargez l'application sur **Google Play** ou **l'App Store**.

## APPEL À CANDIDATURE FORMATION BACHELOR

Les Communautés de Communes Ventadour-Égletons-Monédières et Haute Corrèze Communauté soutiennent le Lycée Henri Queuille de Neuviac dans sa démarche de création d'un Bachelor "écotourisme et activités de pleine nature". La première promotion 2024-2025 a élaboré un tracé d'ultra-trail sur notre territoire. L'objectif des deux prochaines promotions sera de finaliser ce parcours dans l'optique de le rendre permanent et de créer un événement d'ici 2027-2028. Dans ce cadre, le lycée recherche des candidats de moins de 26 ans, titulaires d'un BTS A GPN (ou équivalent), qui aiment travailler en coopération et en autonomie. Ils pourront valider un bac+2 (en un an) de développement et d'animation de projets territoriaux.

Renseignements et demande d'inscription : [sophie.charbonnel@educagri.fr](mailto:sophie.charbonnel@educagri.fr) - 06 81 13 31 69